

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction du Patrimoine Culturel

Monsieur Thierry WAUTERS

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 10/07/2026

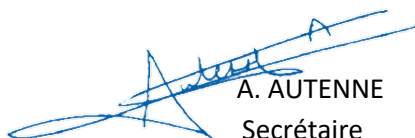
N/Réf. : EVR20003_JUIL2026_PUN EVERE. Avenue du Cimetière de Bruxelles
Gest. : XX/TB (= site classé)
V/Réf. : 2078-0009/55/2026-208PU **PERMIS UNIQUE** : Désaturer les parcelles d'inhumation, afin de
Corr DPC: Thomas BOGAERT construire plusieurs ossuaires dans le cimetière de Bruxelles à Evere
NOVA : 06/PFU/2031144 Demande de BUP – DPC du 06/07/2026

Monsieur le Directeur,

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 177).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c. à : tbogaert@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; crms@urban.brussels